



## Procès-verbal

*Procès-verbal de la 3<sup>ème</sup> réunion de la table des programmes (A22-H23) de l'Association Générale des Étudiants du Collège de Rosemont (AGECR), qui s'est tenue le 22 mars au F-368, à 12h40.*

<b>0.0 Ouverture de la réunion.....</b>	<b>1</b>
<b>1.0 Élections intérimaires.....</b>	<b>2</b>
<b>2.0 Calendrier des instances.....</b>	<b>2</b>
<b>3.0 États financiers.....</b>	<b>2</b>
<b>4.0 Financement de projets étudiants.....</b>	<b>3</b>
<b>5.0 Varia.....</b>	<b>4</b>
<b>6.0 Fermeture.....</b>	<b>4</b>
Annexe 1: Procès verbal de la réunion du 17 octobre 2022.....	5
Annexe 2: États financiers 2022.....	12
Annexe 3: Suivi financiers de l'AGECR.....	23
Tableau synthèse - Café Étudiant.....	23
Tableau comparatif - Café Étudiant.....	24
Tableau synthèse - AGECR.....	25
Annexe 4: Demande de financement pour le Projet Laos Thaïlande.....	27
Annexe 5: Demande de financement pour les Déjeuners au cégep.....	31
Annexe 6: Demande de financement pour le stage d'étude en acupuncture.....	35
Annexe 7: Demande de financement pour École des Grands.....	40



## 0.0 Ouverture de la réunion

Marc-Antoine propose l'ouverture de la réunion à 12h40

### 0.1 Quorum

Constatation du quorum,

Présent:

Boulianne, Anikim  
Bousquet, Madeleine  
Brodeur, Stéphanie  
Côté, Gabriel  
Frenette, Lea  
Marcotte, Andy  
Perreault, Marc-Antoine  
Poitras, Andrée-Anne  
Aubé, Sandy  
Esmeral Monzon, Juniper  
Trottier, Nataniel

Absent:

Observateur:

L'Heureux, Megan  
Gilet, Etienne  
Édmond, Bruno  
Diep, Irène  
Yang, Kun  
Pilon, Aglaé

*Le quorum est constaté (8/10 = 80%). à 12h40*

### 0.2 Praesidium

Que l'on élise Juniper Esmeral Monzon comme président d'assemblée et Etienne à la prise de notes.

*Proposée par : Sandy Aubé*

*Appuyée par: Andrée-Anne Poitras*

*Adoptée à l'unanimité*

### 0.3 Procès verbaux

Adoption du procès-verbal de la réunion du 17 octobre 2022 (Annexe 1)



0.4 Ordre du jour,

Que l'on passe le point 3.0 État Financier en premier, car la comptable arrive sous peu.

*Proposée par : Juniper Esmeral Monzon*

*Appuyée par : Marc-antoine Perreault*

*Adoptée à l'unanimité*

## 1.0 Élections intérimaires

Proposition 1.0.1:

Qu'Irène Diep soit élue au poste de vice-présidente par intérim par la table des programmes.

*Proposée par: Juniper Esmeral Monzon*

*Appuyée par: Andrée-Anne Poitras*

*Adoptée à l'unanimité*

## 2.0 Calendrier des instances

Proposition 2.0.1

Que la période de mise en candidature de l'AGECR ait lieu du 27 mars au 7 avril 2023 inclusivement;

Que la période de campagne ait lieu du 7 avril au 14 avril 2023;

Que le référendum d'élection ait lieu de 10h à 15h les 18-19-20 avril 2023;

Que l'assemblée générale de l'AGECR ait lieu le 3 Mai à 12h30.

*Proposée par: Juniper Esmeral Monzon*

*Appuyée par : Andrée-Anne Poitras*

*Adoptée à l'unanimité*

## 3.0 États financiers

Présentation des états financiers 2021-2022 et suivi du budget de l'AGECR pour l'année fiscale 2022-2023.

Les états financiers peuvent être retrouvés en Annexe 2 de ce document.

Le suivi budgétaire de l'AGECR peut être retrouvé en Annexe 3 de ce document



#### 4.0 Financement de projets étudiants

Proposition 4.1:

Que soit acceptée la demande de financement de projet étudiant : Projet Laos Thaïlande pour un montant de 500\$.

*Proposée par : Andy Marcotte*

*Appuyée par : Gabriel Côté*

*Adoptée à l'unanimité*

Proposition 4.2:

Que soit acceptée la demande de financement de projet étudiant : Déjeuner au Collège pour un montant de 500\$.

*Proposée par : Andrée-Anne Poitras*

*Appuyée par : Stéphanie Brodeur*

*Adoptée à l'unanimité*

Proposition 4.3:

Que soit refusée la demande de financement de projet étudiant : Stage d'études en acupuncture-Levée de fonds.

*Proposée par, Andrée-Anne Poitras*

*Appuyée par : Andy Marcotte*

*Adoptée à majorité (3 pour, 1 contre, 2 abstention)*

Proposition 4.4:

Que soit acceptée la demande de financement de projet étudiant : École des Grands pour un montant de 500\$ à condition que la visibilité soit accordée à l'association étudiante durant le projet.

*Proposé par: Irène Diep*

*Appuyée par: Andy Marcotte*

*Adoptée à l'unanimité*

Les formulaires de demande de projet étudiant sont situés en annexe de ce document.

Proposition 4.5:

Que soit refusé la demande de financement de projet étudiant : Photo/Mosaïque des finissants de TAD

*Proposée par: Andrée-Anne Poitras*

*Appuyée par : Andy Marcotte*

*Adoptée à l'unanimité*



## **5.0 Varia**

## **6.0 Fermeture**

Fermeture de l'assemblée à 14h28 suite à l'épuisement des points



## Annexe 1: Procès verbal de la réunion du 17 octobre 2022



### Procès-verbal

*Procès-verbal de la 1<sup>ère</sup> réunion de la table des programmes (A22-H23) de l'Association Générale des Étudiants du Collège de Rosemont (AGECR), qui s'est tenue le 17 octobre au F-368, à 12h43.*

#### 0.0 Ouverture de la réunion

Gabriel Côté propose l'ouverture de la réunion à 12h43.

#### 0.1 Praesidium

Que l'on élise Etienne Gilet-Marcotte comme président d'assemblée et Megan L'Heureux à la prise de notes.

*Proposée par Gabriel Côté,*

*Andy Marcotte appuie,*

*Adoptée à l'unanimité*

Constatation du quorum

*Étaient présents :*

Bousquet, Madeleine - Acupuncture  
Brodeur, Stéphanie - Inhalothérapie  
Côté, Gabriel - Pharmacie  
Marcotte, Andy - Soins infirmiers  
Poitras, Andrée-Anne- Thanatologie  
Trottier, Nathaniel - Exécutif  
Fortin, Raphaël - Exécutif  
Goudreault L'Heureux, Maxime - Exécutif

*Étaient présents à titre d'invités :*

Gilet-Marcotte, Etienne  
L'Heureux, Megan  
Charron, Andréanne

*Étaient absents :*

*Le quorum est constaté (8/8 = 100%).*



**AGECR**

Association Générale des Étudiants du  
Collège de Rosemont

6400, 16<sup>ème</sup> avenue, local F-368  
Montréal, Qc, H1X 2S9  
Téléphone : 514-742-5657  
Courriel : agecro@gmail.com

---

**0.2 Lecture et adoption du projet d'ordre du jour**

Proposition d'ordre du jour:

L'ordre du jour préliminaire comme suit:

1.0 Budget

1.1 Table des programmes

1.2 Café

2.0 Financement de projet étudiant

3.0 Élection

4.0 Varia

5.0 Fermeture

*Proposé par Gabriel Côté,  
Andy Marcotte appuie,  
Adoptée à l'unanimité*

**0.3 Adoption des procès-verbaux**



*Retour sur la principal comme suit:*

	<b>Total demandé</b>	<b>Total accordé</b>
<b>Thanatologie</b>	1 500,00 \$	2000 \$
<b>Inhalothérapie</b>	900,00 \$	2000 \$
<b>Pharmacie</b>	2 860,00 \$	2000 \$
<b>Acupuncture</b>	2 365,00 \$	2000 \$
<b>Soins infirmier</b>	2 000,00 \$	2000 \$
<b>Total</b>	<b>7 625,00 \$</b>	<b>10 000 \$</b>

*Adopté à l'unanimité - Détail en annexe IV*

### *1.2 Café*

*Proposition:*

*Que soit débloqué 8000\$ pour une machine à glace*

*Mise en dépôt*

### **2.0 Financement de projet étudiant**

Proposition 2.0.1:

Que soit attribué 500 \$ au Projet: Participation au Colloque de l'Association des clubs entrepreneurs du Québec CLQ 2022

*Proposée par Gabriel côté,*

*Andy Marcotte appuie,*

*Adopter à l'unanimité*

### **3.0 Élection**

Caduc

### **4.0 Varia**

Demande de formation pour les membres de la tables de programmes

Demande envers l'exécutif de la séparation de NADA en tant que service étudiant dans le budget



## 5.0 Fermeture

Suite à l'épuisement des points, la réunion est levée à 14H17

---

Etienne Gillet-Marcotte  
Président d'assemblée

---

Megan L'Heureux  
Secrétaire d'assemblée



## Annexe I

Tableau synthèse des demandes de budget:

	Total demandé
Thanatologie	1 500,00 \$
Inhalothérapie	900,00 \$
Pharmacie	2 860,00 \$
Acupuncture	2 365,00 \$
Soins infirmier	- \$
Total	7 625,00 \$

## Annexe II

Détail de la proposition de budget:

Demande de budget 2022-2023			
		Demandé	Acordé
<b>Thanatologie</b>			
	Tasse personnalisé	1 000,00 \$	1 000,00 \$
	Conférence	500,00 \$	500,00 \$
	<b>Total</b>	<b>1 500,00 \$</b>	
<b>Inhalothérapie</b>			
	BBQ	400,00 \$	400,00 \$
	Cabane a sucre	500,00 \$	500,00 \$
	<b>Total</b>	<b>900,00 \$</b>	
<b>Pharmacie</b>			
	Design de logo	60,00 \$	- \$
	Hoodies avec logo	2 800,00 \$	1 500,00 \$
	<b>Total</b>	<b>2 860,00 \$</b>	
<b>Acupuncture</b>			
	Site Internet - renouvellement domaine (.org)	65,00 \$	65,00 \$
	Présentations/Échanges avec divers acteurs	250,00 \$	250,00 \$
	Visionnement Dope Is Death (docu. sur origine de NADA	300,00 \$	300,00 \$
	Présentation des nouvelles cliniques d'acu sociale	200,00 \$	200,00 \$
	Ateliers/Événements d'acu	200,00 \$	200,00 \$
	Évènement de représentation étudiante - 5 billets pour le 50e de l'AAQ	350,00 \$	350,00 \$
	Fds de formation avec ppt	500,00 \$	- \$
	Rassemblement festif avec traiteur au Café l'Alternative	500,00 \$	- \$
	<b>Total</b>	<b>2 365,00 \$</b>	

## Annexe III

Tableau synthèse des budgets accordés par la table thématique:

	Total demandé	Total accordé
<b>Thanatologie</b>	1 500,00 \$	2000 \$
<b>Inhalothérapie</b>	900,00 \$	2000 \$
<b>Pharmacie</b>	2 860,00 \$	2000 \$
<b>Acupuncture</b>	2 365,00 \$	2000 \$
<b>Soins infirmier</b>	2 000,00 \$	2000 \$
<b>Total</b>	<b>7 625,00 \$</b>	<b>10 000 \$</b>



## Annexe IV

Tableau détaillé des budgets accordés par la table thématique:

Thanatologie	Demandé	Accordé
Tasse personnalisé	1 000,00 \$	1 000,00 \$
Conférence	500,00 \$	500,00 \$
Évènement		500,00 \$
Total demandé	1 500,00 \$	
<hr/>		
Inhalothérapie		
BBQ	400,00 \$	1 000,00 \$
Cabane a sucre	500,00 \$	1 000,00 \$
Total demandé	900,00 \$	
Accordé:		2 000,00 \$
<hr/>		
Pharmacie		
Design de logo	60,00 \$	- \$
Hoodies avec logo	2 800,00 \$	2 000,00 \$
Total demandé	2 860,00 \$	
Accordé		2 000,00 \$
<hr/>		
Acupuncture		
Site Internet - renouvellement domaine (.org)	65,00 \$	65,00 \$
Présentations/Échanges avec divers acteurs	250,00 \$	250,00 \$
Visionnement Dope Is Death (docu. sur origine de NADA	300,00 \$	300,00 \$
Présentation des nouvelles cliniques d'acu sociale	200,00 \$	200,00 \$
Ateliers/Événements d'acu	200,00 \$	200,00 \$
Évènement de représentation étudiante	350,00 \$	350,00 \$
Fds de formation avec ppt	500,00 \$	400,00 \$
Rassemblement festif avec traiteur au Café l'Alternative	500,00 \$	400,00 \$
Nouvel an chinois	200,00 \$	200,00 \$
Total demandé	2 365,00 \$	
Accordé		2 000,00 \$



Association Générale des Étudiants du  
Collège de Rosemont

6400, 16<sup>ème</sup> avenue, local F-368  
Montréal, Qc, H1X 2S9  
Téléphone : 514-742-5657  
Courriel : agecro@gmail.com

---

Soins infirmier

Party de fin d'année	1 000,00 \$	1 000,00 \$
Party de Noël	500,00 \$	500,00 \$
Mosaïque	500,00 \$	500,00 \$
Total demandé	2 000,00 \$	
Accordé		2 000,00\$

---



Association Générale des Étudiants du  
Collège de Rosemont

6400, 16<sup>ème</sup> avenue, local F-368  
Montréal, Qc, H1X 2S9  
Téléphone : 514-742-5657  
Courriel : agecro@gmail.com

---

## **Annexe 2: États financiers 2022**

**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS  
DU CÉGEP DE ROSEMONT  
RAPPORT FINANCIER  
31 AOÛT 2022**



**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS DU CÉGEP DE ROSEMONT**

**RAPPORT FINANCIER  
31 AOÛT 2022**

---

**RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT 1 - 2**

**ÉTATS FINANCIERS**

Résultats	3
Bilan	4
Évolution de l'actif net	5
Flux de trésorerie	6
Notes afférentes aux états financiers	7 - 9



## RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

Aux membres de  
**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS DU CÉGEP DE ROSEMONT**

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de l'**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS DU CÉGEP DE ROSEMONT**, qui comprennent le bilan au 31 août 2022, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### **Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### **Responsabilité du professionnel en exercice**

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

#### Mazars, S.E.N.C.R.L.

215, rue Saint-Jacques, bureau 1200  
Montréal (Québec) H2Y 1M6 Canada  
Tél. : 514 845-9253 | Téléc. : 514 845-3859  
[www.mazars.ca](http://www.mazars.ca)

6455, rue Jean-Talon Est, bureau 601  
Saint-Léonard (Québec) H1S 3E8 Canada  
Tél. : 514 845-9253 | Téléc. : 514 355-1630

26, rue Wellington Est, bureau 300  
Toronto (Ontario) M5E 1S2 Canada  
Tél. : 1 877 845-9253 | Téléc. : 514 845-3859



## mazars

### **Fondement de la conclusion avec réserve**

Comme c'est le cas de nombreux organismes sans but lucratif, l'association tire des produits de vente du café étudiant pour lesquels il n'est pas possible de mener à bien notre examen. Par conséquent, notre examen de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de l'association. Nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits du café étudiant, de l'insuffisance des produits par rapport aux charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour l'exercice terminé le 31 août 2022, et de l'actif à court terme et de l'actif net au 31 août 2022.

### **Conclusion avec réserve**

Au cours de notre examen, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans le paragraphe sur le fondement de la conclusion avec réserve, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS DU CÉGEP DE ROSEMONT** au 31 août 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Mazars, S.É.N.C.R.L.<sup>1</sup>*

Montréal, le 14 mars 2023

<sup>1</sup> Par CPA auditeur, permis de comptabilité publique no A112467

3

**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS DU CÉGEP DE ROSEMONT**

**RÉSULTATS  
EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2022**

	2022	2021
<b>PRODUITS</b>		
Cotisations – régulières	161 522 \$	140 700 \$
Café étudiant	78 084	20 632
Cotisations – Cégep à distance	64 443	57 850
Subvention gouvernementale	-	1 500
Remboursement de l'ASEQ	-	32 856
	<b>304 049</b>	<b>253 538</b>
<b>CHARGES</b>		
Salaires et charges sociales	113 521	54 837
Café étudiant	68 592	40 175
Salaires et charges sociales – café étudiant	66 840	83 196
Amortissement – immobilisations	12 873	7 850
Honoraires professionnels	11 693	13 854
Impressions et photocopies	7 312	10 355
Dons	6 389	2 350
Télécommunications et communications	5 909	1 857
Comités	5 561	4 508
Frais bancaires	5 438	3 291
Loyer – café étudiant	5 000	5 000
Redevances – café étudiant	5 000	4 000
Activités sociales	4 263	18 659
Entretien et réparations	2 532	1 219
Assurances	2 008	2 163
Projets étudiants	1 500	14 122
Mobilisations	1 437	12 986
Fournitures de bureau	919	1 945
Publicité, congrès et représentation	387	292
Bourse COVID	-	17 250
	<b>327 174</b>	<b>299 909</b>
<b>INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<b>(23 125) \$</b>	<b>(46 371) \$</b>



**4**

**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS DU CÉGEP DE ROSEMONT**

**BILAN**  
**31 AOÛT 2022**

	2022	2021
<b>ACTIF</b>		
<b>ACTIF À COURT TERME</b>		
Encaisse	59 207 \$	161 892 \$
Débiteurs (note 3)	82 372	26 664
Frais payés d'avance	12 910	11 834
	154 489	200 390
<b>FRAIS REPORTÉS</b>	10 000	21 000
<b>IMMOBILISATIONS (note 4)</b>	31 644	41 303
	196 133 \$	262 693 \$
<b>PASSIF</b>		
<b>PASSIF À COURT TERME</b>		
Comptes fournisseurs et frais courus (note 5)	14 262 \$	13 334 \$
Cotisations perçues d'avance	-	44 363
	14 262	57 697
<b>ACTIF NET</b>		
<b>AFFECTÉ AU FONDS DE SÛRETÉ (note 6)</b>	101 400	91 400
<b>INVESTI EN IMMOBILISATIONS</b>	31 644	41 303
<b>NON AFFECTÉ</b>	48 827	72 293
	181 871	204 996
	196 133 \$	262 693 \$

**POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

\_\_\_\_\_ administrateur

\_\_\_\_\_ administrateur



5

**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS DU CÉGEP DE ROSEMONT**

**ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET  
EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2022**

	Affecté au fonds de sûreté (note 6)	Investi en immo- bilisations	Non affecté	2022 Total	2021 Total
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>	91 400 \$	41 303 \$	72 293 \$	204 996 \$	251 367 \$
Insuffisance des produits sur les charges	-	(12 873)	(10 252)	(23 125)	(46 371)
Investissement en immobilisations	-	3 214	(3 214)	-	-
Affectation d'origine interne (note 6)	10 000	-	(10 000)	-	-
<b>SOLDE À LA FIN</b>	<b>101 400 \$</b>	<b>31 644 \$</b>	<b>48 827 \$</b>	<b>181 871 \$</b>	<b>204 996 \$</b>



6

**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS DU CÉGEP DE ROSEMONT**

**FLUX DE TRÉSORERIE  
EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2022**

	2022	2021
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Insuffisance des produits sur les charges	(23 125) \$	(46 371) \$
Élément n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement – immobilisations	12 873	7 850
	(10 252)	(38 521)
Variation nette des éléments hors trésorerie liés au fonctionnement	(100 219)	(35 459)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	(110 471)	(73 980)
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition d'immobilisations	(3 214)	(45 973)
Diminution des frais reportés	11 000	19 000
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	7 786	(26 973)
<b>VARIATION NETTE DE L'ENCAISSE</b>	<b>(102 685)</b>	<b>(100 953)</b>
<b>ENCAISSE AU DÉBUT</b>	<b>161 892</b>	<b>262 845</b>
<b>ENCAISSE À LA FIN</b>	<b>59 207 \$</b>	<b>161 892 \$</b>

**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS DU CÉGEP DE ROSEMONT**

7

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS  
31 AOÛT 2022**

---

**1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS**

L'association est constituée en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. L'association est un organisme sans but lucratif et est exemptée des impôts sur les bénéfices. Son objectif est de promouvoir, organiser, superviser et administrer la défense des droits et intérêts des étudiants et étudiantes du Collège de Rosemont.

**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

**Utilisation d'estimations**

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la durée de vie utile des immobilisations.

**Instruments financiers**

*Évaluation initiale et ultérieure*

L'association évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse et des débiteurs.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des comptes fournisseurs.

*Dépréciation*

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'association détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'association détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Une moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.



**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS DU CÉGEP DE ROSEMONT**

8

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS  
31 AOÛT 2022**

---

**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)**

**Constatation des produits**

L'association applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits du café étudiant ainsi que ceux des impressions et photocopies et des comités sont constatés au moment de la vente aux étudiants.

Les cotisations sont constatées à titre de produits au prorata dans l'exercice auquel elles se rapportent.

**Services reçus à titre bénévole**

L'association ne pourrait exercer ses activités sans les services qu'elle reçoit de nombreux bénévoles qui lui consacrent un nombre d'heures considérable. En raison de la complexité inhérente à la compilation de ces heures, les services reçus à titre bénévole ne sont pas constatés dans les états financiers de l'association.

**Immobilisations**

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon la méthode du solde décroissant au taux annuel de 30 %.

**Frais reportés**

Les frais reportés sont constitués de frais pour un local pour le café étudiant qui seront amortis à partir de l'exercice 2021, soit la date d'ouverture du café. Ces frais couvriront des redevances de 15 000 \$ ainsi qu'un loyer de 25 000 \$ et seront amortis sur 3 ans et 4 ans, respectivement, selon les modalités de l'entente avec le Collège de Rosemont.

**3. DÉBITEURS**

	2022	2021
Sommes à recevoir	621 \$	953 \$
Cotisations à recevoir	65 223	6 860
Taxes à recevoir	16 528	18 851
	<b>82 372 \$</b>	<b>26 664 \$</b>

**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS DU CÉGEP DE ROSEMONT**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**31 AOÛT 2022**

**4. IMMOBILISATIONS**

			2022	2021
	COÛT	AMORTISSEMENT CUMULÉ	VALEUR NETTE	VALEUR NETTE
Matériel informatique et mobilier de bureau	51 849 \$	49 159 \$	2 690 \$	1 693 \$
Équipement – café étudiant	58 219	29 265	28 954	39 610
	110 068 \$	78 424 \$	31 644 \$	41 303 \$

**5. COMPTES FOURNISSEURS ET FRAIS COURUS**

	2022	2021
Comptes fournisseurs et frais courus	11 783 \$	11 393 \$
Salaires et charges sociales à payer	2 479	1 941
	14 262 \$	13 334 \$

**6. AFFECTATION D'ORIGINE INTERNE**

**Fonds de sûreté**

Le fonds de sûreté représente des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectation d'origine interne, sont destinées à constituer un fonds de sûreté pour couvrir des éventualités.

Lors de l'adoption du budget 2021-2022, il a été convenu lors de l'assemblée générale que 10 000 \$ seraient affectés à titre d'apport au fonds de sûreté.

**7. OPÉRATIONS NON MONÉTAIRES**

Le local qu'occupe présentement l'association est offert gratuitement par le Collège de Rosemont. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur du loyer, celui-ci n'a pas été constaté dans les états financiers.



### Annexe 3: Suivi financiers de l'AGECR

Tableau synthèse - Café Étudiant	Café	AGECR
Revenu	82 675,54 \$	
Frais bancaire	826,56 \$	
Charge salariale	61 784,09 \$	
Nourriture	39 002,22 \$	
Téléphonie + Internet		663,06 \$
Nourriture/ Matériel		17 638,64 \$
Frais bancaire		1 645,59 \$
Total Revenu produit par le café	82 675,54 \$	
Total des Charges du café	121 560,16 \$	* Salaire du gérant *



<b>Tableau comparatif - Café Étudiant</b>	<b>Café Hiver 2023</b>	<b>Café automne 2022</b>
Revenu	31 926,20 \$	50 749,34 \$
Frais bancaire	409,06 \$	417,50 \$
Charge salariale	23 146,38 \$	38 637,71 \$
Nourriture	13 111,70 \$	25 890,52 \$
Frais bancaire	602,43 \$	1 043,16 \$
Téléphonie + Internet	149,90 \$	513,16 \$
Nourriture/ Matériel	3 575,62 \$	14 615,02 \$
Total Revenu produit par le café	31 926,20 \$	50 749,34 \$
Total des Charges du café	40 995,09 \$	81 117,07 \$
Perte /session	(9 068,89) \$	(30 367,73) \$

Les dépenses en vert ont été faites à même le compte bancaire de l'AGECR.



<b>Tableau synthèse - AGECR</b>	<b>Budgété</b>	<b>Dépensé</b>
Cotisation Régulière	140 000,00 \$	87 791,80 \$
Cotisation à distance	60 000,00 \$	31 520,00 \$
Charge Salariale Régulière	60 000,00 \$	36 668,67 \$
Assurance Employé	5 000,00 \$	4 899,56 \$
Assurance et permis	2 000,00 \$	- \$
Honoraires professionnelles	10 000,00 \$	- \$
Frais Bancaire	2 000,00 \$	703,02 \$
Entretien Ménager	1 200,00 \$	849,89 \$
Imprimante	10 000,00 \$	- \$
Frais de bureau	2 500,00 \$	1 047,38 \$
Mobilier	3 800,00 \$	1 803,48 \$
Représentation/congrès	500,00 \$	261,80 \$
Matériel corporatif	5 000,00 \$	977,29 \$
Financement de projet étudiant	5 000,00 \$	500,00 \$
Panier d'aide alimentaire	7 500,00 \$	9 212,65 \$
Activité Socioculturel	7 500,00 \$	6 240,95 \$
Comité thématique	8 000,00 \$	2 552,50 \$
Comité de programme	10 000,00 \$	2 183,20 \$
Non catégorisé		63,01 \$
Téléphonie et internet- Asso		1 114,78 \$
Café (Extra non budgété)		39 436,62 \$



Association Générale des Étudiants du  
Collège de Rosemont

6400, 16<sup>ème</sup> avenue, local F-368  
Montréal, Qc, H1X 2S9  
Téléphone : 514-742-5657  
Courriel : agecro@gmail.com

---

Les lignes en bleu sont les revenus.

Les lignes en vert sont des dépenses de l'AGECR budgétées par l'assemblée générale, provenant des cotisations régulières.

Les lignes en rose sont des dépenses non budgétées provenant des cotisations de l'assemblée à distance.



## Annexe 4: Demande de financement pour le Projet Laos Thaïlande

### Politiques de Financement des projets étudiants de l'AGECR

---

#### ANNEXE I : Formulaire de demande de financement

#### Formulaire de financement de projet étudiant

##### 1. Identification

Titre du projet : Projet Laos-Thaïlande Rosemont

Site internet :

<https://www.facebook.com/groups/thailanderosemont/>

Date de début : 26 décembre 2023

Date de fin : 16 janvier 2024

Nom de la personne :

##### 2. Critère d'admissibilité

*Afin que le projet soit admissible, la personne en charge du projet étudiant ainsi que les membres de son équipe doivent 1) être majoritairement étudiants collège de Rosemont et 2) avoir payé leurs cotisations à l'Association Générale des Étudiants du Collège de Rosemont (A.G.E.C.R.).*

Est-ce que l'ensemble des membres du groupe sont inscrit dans un programmes ou une technique au collège de Rosemont ? Si non combien ?

Réponse :

Oui la totalité des membres sont étudiants inscrits dans un programmes ou une technique au Collège ou finissants.

Est-ce que l'ensemble des membres du groupe ont payés leurs cotisations à l'A.G.E.C.R. ? Si non combien ?

Réponse :

Oui, l'ensemble du groupe ont payé leurs cotisations



## Politiques de Financement des projets étudiants de l'AGECR

Ce projet est avant tout une expérience de générosité et de découverte. Il a pour but de faire de nos étudiants des citoyens complets, responsables et engagés dans notre société complexe. L'engagement sur un projet de solidarité internationale permet une dynamisation locale du tissu social, associatif et éducatif autour de problématiques fédératrices au nord comme au sud. Au retour de stage de nombreux étudiants font d'ailleurs savoir à quel point ces expériences vécues sur le terrain ont changé leur vision du monde et leur perception. Ces changements affectent souvent le parcours scolaire de l'étudiant qui comprend plus l'importance du lien à la communauté et au don de soi.

### 3.4 Quels sont les retombées souhaitées du projet ?

Un lien étroit existe entre le Projet Laos-Thaïlande Rosemont et le projet éducatif du Collège de Rosemont qui est d'accueillir, de former et d'innover. C'est un projet que j'entreprends pour une cinquième année consécutive et que je souhaite pérenniser. Ce projet attire des individus très hétérogènes qui, via les réseaux sociaux, font la promotion de l'expérience coopérative. Le Collège, grâce à ce projet, montre son engagement dans les missions de coopération internationale. Ce faisant, ce projet assure un rayonnement de l'institution sur la scène collégiale des établissements qui ont à cœur l'implication communautaire.

De plus, le rayonnement international sera accrue grâce aux partenariats que j'ai signés avec l'organisation LetLaosLearn.

### 3.5 Quel est le nombre estimé de participant ou invité au projet ? 12

## 4. Intégration des connaissances et développement des compétences

**Quels sont les connaissances et les compétences qui seront principalement mobilisé par les participants et l'équipes organisatrice du projet ?**

Les principales connaissances et compétences mobilisées sont : l'autonomie, la mobilisation pour le financement, la préparation des leçons données aux jeunes enfants, la pensée critique, le travail en équipe, le dialogue et le débat. Les étudiants coopérants devront aussi appliquer dans une large mesure ce qu'ils ont appris durant leur cursus scolaire à Rosemont. De plus, ce projet amène les participants à prendre consciences des inégalités, notamment scolaire, dans le monde et au-delà du constat d'agir à leur échelle.



Politiques de Financement des projets étudiants de l'AGECR

Collège	
La Fneeq	750\$
La fondation	1500\$
Souper spag	800\$
<b>Total</b>	<b>5450\$</b>

<u>Dépense</u>	<u>Montant</u>
Stage en Thaïlande/étudiant (sur le site de l'ONG du 31 mai au 14 juin) : 3 repas par jour, transport de Udon jusqu'à Ban Nong Phong, support logistique en cas de problème, eau potable, transport aux écoles primaires où les étudiants enseigneront, etc...	700\$
Billet d'avion Montréal-Bangkok/étudiant du 28 mai au 17 juin 2020	<del>1500\$</del> 2000\$
Billets d'avion Bangkok Vientiane/étudiant	250\$
Navette aéroport A/R+ 4 nuits Guest-House avant et après le stage + 2 soupers de groupe, les petits déjeuners, les moustiquaires, le matériels pédagogiques, l'impression du guide du participant (fait par l'enseignant responsable).  La première nuit pour se remettre du décalage horaire et les deux dernières pour activités récréatives et être près de l'aéroport pour le retour.  Montant pour le groupe : Environ 2000\$	2000\$ (167\$/ étudiant)
Visa Coopérant : /étudiant	75\$
<b>Total</b>	<del>2692\$/étudiant</del> 3192\$

En regard du budget présenté ci-dessus, veuillez indiquer le montant de la subvention souhaité et ce à quoi il sera dédié :

2000\$



---

Politiques de Financement des projets étudiants de l'AGECR

---

Advenant que votre projet ne dispose pas de compte en banque relié à celui-ci, nous pouvons faire des chèques à des noms personnels. Toutefois, le formulaire de consentement de groupe doit être signé par l'ensemble des membres prenant part au projet. Vous pourrez vous procurer ledit formulaire au local de l'Association Étudiante durant les heures d'ouverture de celle-ci.

En foi de quoi, j'ai signé le, (JJ, MM, AA) 15 mars 2023 à  
(ville) MTL

  
\_\_\_\_\_



## Annexe 5: Demande de financement pour les Déjeuners au cégep

Politiques de Financement des projets étudiants de l'AGECR

### ANNEXE I : Formulaire de demande de financement

#### Formulaire de financement de projet étudiant

##### 1. Identification

Titre du projet : *Petit déjeuner au collège*

Site internet : *-*

Date de début : *fin de la session*

Date de fin :

Nom de la personne : *Cristina Ioana Amarici*

##### 2. Critère d'admissibilité

*Afin que le projet soit admissible, la personne en charge du projet étudiant ainsi que les membres de son équipe doivent 1) être majoritairement étudiants collège de Rosemont et 2) avoir payé leurs cotisations à l'Association Générale des Étudiants du Collège de Rosemont (A.G.E.C.R.).*

Est-ce que l'ensemble des membres du groupe sont inscrit dans un programmes ou une technique au collège de Rosemont ? Si non combien ?

Réponse :

*Oui, le déjeuner sera ouvert à tous les étudiants du collège de Rosemont*

Est-ce que l'ensemble des membres du groupe ont payés leurs cotisations à l'A.G.E.C.R. ? Si non combien ?

Réponse :

*Oui*

##### **Rappel des critères spécifiques :**

- Doit être fait principalement par et pour des étudiants membres de l'A.G.E.C.R. qui ont déjà payé leur cotisation ;
- Doit être à but non lucratif ;
- Contribue à la réussite scolaire au niveau académique ou sociale ;
- Vise à développer les compétences et l'intégration des apprentissages ;
- Contribue à stimuler la vie étudiante ;
- A un impact médiatique et/ou un invité de marque ;
- A un lien avec la mission de l'AGECR
- Ne doit pas être lié à des activités d'un comité ;
- Ne doit pas être financé par le budget de la table des programmes ;
- Se distingue par son caractère unique ;
- Ne doit pas faire l'objet d'une évaluation



Politiques de Financement des projets étudiants de l'AGECR

**3. Description du projet**

**3.2 Quelle est la mission du projet ?**

fournir un déjeuner à tous les étudiants qui en ont besoin

**3.3 Quels sont les objectifs du projet ?**

que tous les étudiants mangent

**3.4 Quels sont les retombées souhaitées du projet ?**

les étudiants auront l'estomac plein.

**3.5 Quel est le nombre estimé de participant ou invité au projet ?**

**4. Intégration des connaissances et développement des compétences**

Quels sont les connaissances et les compétences qui seront principalement mobilisé par les participants et l'équipes organisatrice du projet ?

gestion d'un budget

**5. Liens avec la mission ou les objectifs de l'A.G.E.C.R.**

Indiquez en quoi le projet est lié à la mission ou aux objectifs de l'A.G.E.C.R.

Aider les étudiants.

**6. Rayonnement et communication**

Détaillez le rayonnement (interne et externe) qui sera offerte à l'A.G.E.C.R. Annexe le plan de communication/ commandites du projet.

le logo de l'AGECR sera sur les tables (visite)



Politiques de Financement des projets étudiants de l'AGECR

7. Financement

Veillez transcrire le budget prévisionnel complet de votre projet. **Merci de fournir une copie détaillée du budget. Tout budget incomplet entraîne l'exclusion automatique du projet du programme de subvention.**

<u>Revenu</u>	<u>Montant</u>
AGECR	500
Céges	A voir
<b>Total</b>	

<u>Dépense</u>	<u>Montant</u>
Fruits	
Biscuits	
Croissant	
café	
<b>Total</b>	500 min.

En regard du budget présenté ci-dessus, veuillez indiquer le montant de la subvention souhaité et ce à quoi il sera dédié :

500, nourriture

**Important**

- Les subventions octroyées servent à soutenir les projets et non à les financer en totalités.
- Aucun montant de la subvention ne peut servir à payer de la boisson alcoolisée.
- Concevez les factures, des copies de celles-ci pourraient être exigé dans le *Rapport d'activités*
- Le logo de l'A.G.E.C.R. doit être présent dans toutes les communications de votre évènement



Politiques de Financement des projets étudiants de l'AGECR

8. Information supplémentaire

Ajoutez, dans cet espace, toutes informations en liens avec le projet que vous désirez faire valoir au prêt du comité d'évaluation.

---

---

---

9. Responsable et Attestation

9.1 Responsable du projet

Nom : *Amariei*  
Prénom *Cristina Ioana*  
Numéro de téléphone : *514 834 8010*  
Courriel : *cristina.amariei05@gmail.com*  
Fonction dans le projet : *responsable*

9.2 Attestation

Je, *Cristina Ioana Amariei*, responsable du projet et soussigné, atteste que toute l'information fourni dans la présente dans la présente demande de subvention est exacte et exhaustive. Si le projet est sélectionné, je m'engage à remettre sur demande à l'A.G.E.C.R., dans les délais prescrits, le *rapport d'activité* et recevoir le deuxième versement (30%) de la subvention. Aussi je m'engage à respecter la visibilité attendue lors de la réception du premier versement de la subvention.

9.3 Chèque

Si le chèque est au nom d'une organisation, faire le chèque au nom de :

*N/A*

Advenant que votre projet ne dispose pas de compte en banque relié à celui-ci, nous pouvons faire des chèques à des noms personnels. Toutefois, le formulaire de consentement de groupe doit être signé par l'ensemble des membres prenant part au projet. Vous pourrez vous procurer ledit formulaire au local de l'Association Étudiante durant les heures d'ouverture de celle-ci.

En foi de quoi, j'ai signé le, (JJ, MM, AA) *08/05/2023* à  
(ville) *Montréal*.



## Annexe 6: Demande de financement pour le stage d'étude en acupuncture

### Politiques de Financement des projets étudiants de l'AGECR

#### ANNEXE I : Formulaire de demande de financement

#### Formulaire de financement de projet étudiant

##### 1. Identification

Titre du projet : Stage d'études en acupuncture-Levée de fonds

Site internet :

Date de début : février 2023

Date de fin : Stage : été 2025

Nom de la personne : Mélanie Pagé Legault

##### 2. Critère d'admissibilité

*Afin que le projet soit admissible, la personne en charge du projet étudiant ainsi que les membres de son équipe doivent 1) être majoritairement étudiants collège de Rosemont et 2) avoir payé leurs cotisations à l'Association Générale des Étudiants du Collège de Rosemont (A.G.E.C.R.).*

Est-ce que l'ensemble des membres du groupe sont inscrit dans un programme ou une technique au collège de Rosemont ? Si non combien ?

Réponse :

Oui

Est-ce que l'ensemble des membres du groupe ont payés leurs cotisations à l'A.G.E.C.R. ? Si non combien ?

Réponse :

Oui

##### ***Rappel des critères spécifiques :***

- Doit être fait principalement par et pour des étudiants membres de l'A.G.E.C.R. qui ont déjà payé leur cotisation ;
- Doit être à but non lucratif ;
- Contribue à la réussite scolaire au niveau académique ou sociale ;
- Vise à développer les compétences et l'intégration des apprentissages ;
- Contribue à stimuler la vie étudiante ;
- A un impact médiatique et/ou un invité de marque ;
- A un lien avec la mission de l'AGECR
- Ne doit pas être lié à des activités d'un comité ;
- Ne doit pas être financé par le budget de la table des programmes ;
- Se distingue par son caractère unique ;
- Ne doit pas faire l'objet d'une évaluation

## Politiques de Financement des projets étudiants de l'AGECR

### 3. Description du projet

#### 3.2 Quelle est la mission du projet ?

La mission du projet est d'offrir aux finissants une expérience de travail enrichissant au terme de leur formation laquelle servira de levier pour leur entrée sur le marché du travail. Le stage d'études en acupuncture en Chine est une tradition depuis 1991. Le dernier voyage a eu lieu en 2018.

#### 3.3 Quels sont les objectifs du projet ?

- 1) Amasser des fonds pour aider à financer une partie du projet
- 2) Mobiliser la clientèle étudiante autour d'un projet commun et susciter leur engagement
- 3) Générer un sentiment d'appartenance au Collège Rosemont
- 4) Faire rayonner le Collège Rosemont sur la scène locale et internationale

#### 3.4 Quels sont les retombées souhaitées du projet ?

Cette première activité de financement serait organisée au début 2023. Il s'agit de la conception et de la production de chandail. Tous les ventes générées serviront à financer une partie du projet.

#### 3.5 Quel est le nombre estimé de participant ou invité au projet ?

Entre 20 et 25 personnes

### 4. Intégration des connaissances et développement des compétences

**Quels sont les connaissances et les compétences qui seront principalement mobilisé par les participants et l'équipes organisatrice du projet ?**

Gestion de projet, marketing, communications, design, finance, travail d'équipe, commandites, gestion de partenariat, comptabilité

### 5. Liens avec la mission ou les objectifs de l'A.G.E.C.R.

**Indiquez en quoi le projet est lié à la mission ou aux objectifs de l'A.G.E.C.R.**

Notre projet est organisé PAR et POUR les étudiants. L'un des objectifs de l'AGECR est de représenter les étudiant et de soutenir les initiatives servant au développement des compétences. Notre projet s'inscrit à merveille dans cette mission.



---

Politiques de Financement des projets étudiants de l'AGECR

---

## 6. Rayonnement et communication

Détaillez le rayonnement (interne et externe) qui sera offerte à l'A.G.E.C.R. Annexez le plan de communication/ commandites du projet. Un plan de communication sera rédigé au début 2023 avec tous les détails en termes de stratégies de communication et de plan d'actions. Voici un exemple de visibilité qui pourrait être accordée : Intégration de logo et mention sur le site web du collège, le site web de Jing Tonic, affichage, journaux locaux etc.

### Important

- Les subventions octroyées servent à soutenir les projets et non à les financer en totalité.
- Aucun montant de la subvention ne peut servir à payer de la boisson alcoolisée.
- Concevez les factures, des copies de celles-ci pourraient être exigé dans le *Rapport d'activités*
- Le logo de l'A.G.E.C.R. doit être présent dans toutes les communications de votre évènement



## 7. Financement

Veillez transcrire le budget prévisionnel complet de votre projet. **Merci de fournir une copie détaillée du budget. Tout budget incomplet entraîne l'exclusion automatique du projet du programme de subvention.**

<u>Revenue</u>	<u>Montant</u>
Estimation quantité de chandails : 75	
Estimation du prix de ventes	
Quantité 75 x prix 60\$	
<b>Total</b>	<b>4 500\$</b>

<u>Dépense</u>	<u>Montant</u>
Conception et design	250\$
Achat des chandails et impression (estimé à 30\$ par chandail)	2 250\$
<b>Total</b>	<b>2 500\$</b>

En regard du budget présenté ci-dessus, veillez indiquer le montant de la subvention souhaité et ce à quoi il sera dédié :

3 Scénarios possibles :  1) 40% des dépenses = 1 000\$ Notre souhait! 2) 30% des dépenses = 750\$ 3) 20% des dépenses = 500\$
---



---

Politiques de Financement des projets étudiants de l'AGECR

---

## 8. Information supplémentaire

Ajoutez, dans cet espace, toutes informations en liens avec le projet que vous désirez faire valoir au prêt du comité d'évaluation.

Nous avons le support du Département d'Acupuncture pour la réalisation de ce projet. Un Comité organisateur composé de professeurs et d'élèves sera mit sur pied au début de l'année 2023. La vente des chandails serait la première initiative vers la réalisation de ce projet.

## 9. Responsable et Attestation

### 9.1 Responsable du projet

Noms : Mélanie Pagé Legault et Annaëlle Gagné Lachance

Numéro de téléphone : 514-586-1499 / 819-452-0930

Courriel : 9900469@crosemont.qc.ca / 1460372@crosemont.qc.ca

Fonction dans le projet : Instigatrices et responsables du projet

### 9.2 Attestation

Je, Mélanie Pagé Legault, responsable du projet et soussigné, atteste que toute l'information fourni dans la présente dans la présente demande de subvention est exacte et exhaustive. Si le projet est sélectionné, je m'engage à remettre sur demande à l'A.G.E.C.R., dans les délais prescrits, le *rapport d'activité* et recevoir le deuxième versement (30%) de la subvention. Aussi je m'engage à respecter la visibilité attendue lors de la réception du premier versement de la subvention.

### 9.3 Chèque

Si le chèque est au nom d'une organisation, faire le chèque au nom de :

Possiblement au Département d'acupuncture, mais à confirmer

Advenant que votre projet ne dispose pas de compte en banque relié à celui-ci, nous pouvons faire des chèques à des noms personnels. Toutefois, le formulaire de consentement de groupe doit être signé par l'ensemble des membres prenant part au projet. Vous pourrez vous procurez ledit formulaire au local de l'Association Étudiante durant les heures d'ouverture de celle-ci.

En foi de quoi, j'ai signé le, (JJ, MM, AA) 07 novembre 2023 à Montréal



## Annexe 7: Demande de financement pour École des Grands

Politiques de Financement des projets étudiants de l'AGECR

---

### ANNEXE I : Formulaire de demande de financement

#### Formulaire de financement de projet étudiant

##### 1. Identification

Titre du projet : École des Grands  
Site internet : <https://www.fondationw.com/>  
Date de début : 10 septembre 2022  
Date de fin : 29 avril 2023  
Nom de la personne : Étienne Dauphin

##### 2. Critère d'admissibilité

*Afin que le projet soit admissible, la personne en charge du projet étudiant ainsi que les membres de son équipe doivent 1) être majoritairement étudiants collège de Rosemont et 2) avoir payé leurs cotisations à l'Association Générale des Étudiants du Collège de Rosemont (A.G.E.C.R.).*

Est-ce que l'ensemble des membres du groupe sont inscrit dans un programmes ou une technique au collège de Rosemont ? Si non combien ?

Réponse :

30 participants à l'A22 et 27 participants à l'H23, pour un total de 44 étudiants (certains ont participé lors des 2 sessions).

3 étudiants présents à l'hiver 2023 sont des anciens du Collège de Rosemont mais ne sont pas étudiants à Rosemont à l'hiver 2023.

Est-ce que l'ensemble des membres du groupe ont payés leurs cotisations à l'A.G.E.C.R. ? Si non combien ?

Réponse : Oui



## Politiques de Financement des projets étudiants de l'AGECR

### 3. Description du projet

#### 3.2 Quelle est la mission du projet ?

Combattre la pauvreté par l'éducation et contribuer à l'égalité des chances de réussite dans le milieu scolaire.

#### 3.3 Quels sont les objectifs du projet ?

C'est un programme d'aide aux devoirs réunissant environ 28 étudiants bénévoles du collège (les mentors) à environ 55 enfants de l'École Primaire St-Bernardin.

L'objectif est double:

On cherche à aider des enfants de niveau primaire en difficultés scolaires, très souvent sous-stimulés à la maison, afin qu'ils prennent confiance et progressent dans leurs études.

On cherche aussi à placer les étudiants du collège dans un rôle de leader où ils peuvent devenir un modèle positif pour des enfants qui en ont peu. Les étudiants gagnent ainsi en autonomie et bâtissent leur confiance en soi.

Les étudiants mentors passent 10 samedis par session - de 8h30 à 12h30 - avec les enfants à les aider dans leurs devoirs, à jouer avec eux, à participer à leur événement scientifique (des activités en laboratoire et une initiation à la programmation sont offertes) et à socialiser. Ce sont des enfants qui n'aiment pas l'école et l'objectif est de leur offrir un environnement bienveillant, sécuritaire, loin des jugements du système scolaire pour qu'ils apprennent à aimer se poser des questions, aimer chercher des réponses et qu'ils prennent goût à l'apprentissage scolaire. Nous traitons avec des populations vulnérables. Ainsi, le déjeuner est offert aux enfants (et un peu aux étudiants).

#### 3.4 Quels sont les retombées souhaitées du projet ?

- Amélioration des notes des enfants au primaire (une étude mesure ce bienfait).
- Amélioration de l'estime de soi des enfants ET des étudiants du collège.
- Amélioration de la motivation et du sentiment de compétence dans ses études pour les étudiants du collège.
- Permettre aux étudiants du collège de développer un sentiment d'appartenance et d'utilité dans sa communauté.



---

Politiques de Financement des projets étudiants de l'AGECR

---

**3.5 Quel est le nombre estimé de participant ou invité au projet ?**

30 participants à l'A22 et 27 participants à l'PH23, pour un total de 44 étudiants (certains ont participé lors des 2 sessions).

Les étudiants participants viennent des programmes de Sciences Humaines, Sciences de la Nature, Tremplin-Dec, Techniques de Soins infirmiers, Techniques de Pharmacie, Arts, Lettres et Communications, Techniques de l'informatique, Techniques administratives.

**4. Intégration des connaissances et développement des compétences**

**Quels sont les connaissances et les compétences qui seront principalement mobilisé par les participants et l'équipes organisatrice du projet ?**

Travailler en équipe, gestion de classe, empathie, aide aux devoirs, jugement, patience, sens de l'initiative, polyvalence.

**5. Liens avec la mission ou les objectifs de l'A.G.E.C.R.**

**Indiquez en quoi le projet est lié à la mission ou aux objectifs de l'A.G.E.C.R.**

Je n'ai malheureusement trouvé aucune mission ni liste d'objectifs de l'AGECR.  
Je peux mentionner que ce projet :

- Permet l'épanouissement des étudiants participants en leur proposant une activité stimulante où leur leadership est mis à contribution et où ils deviennent des meneurs par l'exemple;
- Permet aux étudiants de vivre une expérience unique ancrée dans la communauté rosemontoise;
- Permet aux étudiants de vivre un rôle dans ils se disent unanimement "fiers"
- Augmente le sentiment d'engagement dans leurs études, l'estime de soi et le sentiment de compétence (étude en partenariat avec l'Université de Montréal de la Fondation W. auprès des étudiants participants à ce projet dans divers collège depuis 2017);
- Augmente les chances que les étudiants participants complètent leur DEC et continuent leurs études après leur DEC(étude en partenariat avec l'Université de Montréal de la Fondation W. auprès des étudiants participants à ce projet dans divers collège depuis 2017).

**6. Rayonnement et communication**

**Détaillez le rayonnement (interne et externe) qui sera offerte à l'A.G.E.C.R. Annexe le plan de communication/ commandites du projet.**



### Politiques de Financement des projets étudiants de l'AGECR

Remerciements (sur les documents et à l'oral) lors des formations des bénévoles (10 septembre et 11 février)

Remerciements à l'oral au public (environ 110 personnes) lors du gala de fin de session (26 novembre 2022 et 29 avril 2023).

Je suis ouvert à discuter à d'autres idées pour accroître le rayonnement.

## 7. Financement

Veillez transcrire le budget prévisionnel complet de votre projet. **Merci de fournir une copie détaillée du budget. Tout budget incomplet entraîne l'exclusion automatique du projet du programme de subvention.**

<u>Revenue</u>	<u>Montant</u>
<u>Club des Petits Déjeuners</u>	<u>3000\$</u>
<u>Coopsco – Rosemont</u>	<u>200\$</u>
<u>Syndicat des enseignantes et des enseignants du Collège de Rosemont (SPCR)</u>	<u>400\$</u>
<u>Fondation du Collège de Rosemont</u>	<u>600\$</u>
<u>Total</u>	<u>4200\$</u>

<u>Dépense</u>	<u>Montant prévu total en date du 17 mars</u>
<u>Déjeuners</u>	<u>2876\$</u>
<u>Matériel pédagogique</u>	<u>113\$</u>
<u>Matériel de laboratoire</u>	<u>296\$</u>
<u>Gala de fin de session</u>	<u>1211\$</u>
<u>Formation des bénévoles (pizza)</u>	<u>388\$</u>
<u>Total</u>	<u>5084\$</u>

En regard du budget présenté ci-dessus, veuillez **indiquer le montant** de la subvention souhaité et ce à quoi il sera dédié :



### Politiques de Financement des projets étudiants de l'AGECR

Toute aide financière sera appréciée.  
Pour l'instant, je cherche à combler un manque à gagner de 884\$, mais je ne sais pas quel est le montant maximal que vous pouvez offrir.

Un montant de 400\$ serait très apprécié.

Montant dédié à:

1. Formation des étudiants bénévoles (la pizza est offerte)
2. Soutenir les initiatives des étudiants dans le projet (matériel pédagogique, matériel de laboratoire, décorations pour le gala).
3. Déjeuner des étudiants bénévoles (café et muffins)

### Important

- Les subventions octroyées servent à soutenir les projets et non à les financer en totalité.
- Aucun montant de la subvention ne peut servir à payer de la boisson alcoolisée.
- Concevez les factures, des copies de celles-ci pourraient être exigé dans le *Rapport d'activités*
- Le logo de l'A.G.E.C.R. doit être présent dans toutes les communications de votre événement

## 8. Information supplémentaire

Ajoutez, dans cet espace, toutes informations en liens avec le projet que vous désirez faire valoir au prêt du comité d'évaluation.

Je ne vois pas où trouver le logo de l'AGECR. Je ne pourrai l'ajouter que pour la formation des bénévoles lors de septembre 2023, puisque les formations ont déjà eu lieu cette année (l'AGECR était nommée et remerciée explicitement lors des 2 événements de formation, seul le logo manquait).

## 9. Responsable et Attestation

### 9.1 Responsable du projet

Nom : Dauphin  
Prénom : Étienne  
Numéro de téléphone : 438-346-2504  
Courriel : edauphin@crosemont.qc.ca  
Fonction dans le projet : Chargé de projet

Je me permets d'adjoindre – avec sa permission - un des étudiants participants à ma demande:



Politiques de Financement des projets étudiants de l'AGECR

**Nom :** Tran  
**Prénom :** Quang Hung Kevin  
**Numéro d'étudiant :** 2184259  
Étudiant du programme Sciences de la Nature  
**Fonction dans le projet :** Mentor pour le groupe des 6<sup>e</sup> année

9.2 Attestation

Je, Étienne Dauphin, responsable du projet et soussigné, atteste que toute l'information fournie dans la présente demande de subvention est exacte et exhaustive. Si le projet est sélectionné, je m'engage à remettre sur demande à l'A.G.E.C.R., dans les délais prescrits, le *rapport d'activité* et recevoir le deuxième versement (30%) de la subvention. Aussi je m'engage à respecter la visibilité attendue lors de la réception du premier versement de la subvention.

*Étienne Dauphin*

9.3 Chèque

Si le chèque est au nom d'une organisation, faire le chèque au nom de :

Collège de Rosemont (avec la mention à l'intention de l'École des Grands)

Advenant que votre projet ne dispose pas de compte en banque relié à celui-ci, nous pouvons faire des chèques à des noms personnels. Toutefois, le formulaire de consentement de groupe doit être signé par l'ensemble des membres prenant part au projet. Vous pouvez vous procurer ledit formulaire au local de l'Association Étudiante durant les heures d'ouverture de celle-ci.

En foi de quoi, j'ai signé le vendredi 17 mars 2022 à Montréal

*Étienne Dauphin*